



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 janvier 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 janvier 2001

**Contribution du budget annexe eau au budget principal au titre des  
déchets ménagers**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoint :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010102001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001**

**Finances Budget Comptabilité**

**Contribution du budget annexe eau au budget principal au titre  
des déchets ménagers**

Monsieur le Maire expose :

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le service des Eaux bénéficie depuis 1995 des prestations d'une partie du personnel attaché au service des Déchets Ménagers (frais de personnel du service Mission Environnement).

Une délibération du Conseil Municipal du 20 janvier 1995 prévoyait une participation des budgets annexes Eau et Assainissement correspondant, pour chacun, à un tiers des charges de personnel des agents Mission Environnement, au profit du budget annexe des Déchets Ménagers qui les rétribuait. Ce service des Déchets Ménagers ayant réintégré le budget principal, la participation du budget Eau doit donc être versée à ce dernier.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la participation financière du budget annexe Eau au titre du personnel Mission Environnement au profit du budget principal d'un montant de 297 456,00 F pour l'année 2000.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)